

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°7 du 23
Février 2022

QUOI DE NEUF

[REPORT] Colloque « En’Vie d’autre ch’Ose ! » 28 juin 2022

Publié le 18 Janvier 2022

Avec pour objectif de favoriser l’autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC’H s’associent pour organiser une journée d’étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En’Vie d’autre ch’Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l’Hôtel Mercure d’Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l’offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d’accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d’étude, nous proposons d’aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d’expériences innovantes et l’étude de nouvelles logiques d’action, nous questionnerons l’impact de ces profondes mutations sur le rôle et l’organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

kleclaire@creaihdf.org

[Programme et bulletin d'inscription](#)

ACTUS REGIONALES

CAFERUIS/Master Sociologie-Métiers de l'Expertise du Travail et des Associations

Publié le 22 Février 2022

Dans le cadre de la formation CAFERUIS/Master Sociologie-Métiers de l'Expertise du Travail et des Associations proposée par l'AFERTES en partenariat avec l'Université de Lille, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion d'information collective pour vous présenter cette formation le :

14 mars 2022 à 16h00

dans les locaux de l'AFERTES - 5 rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

et simultanément en distanciel

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous inscrire en suivant le lien suivant :

<https://framaforms.org/inscription-information-collective-caferuis-2022-afertes-1644483108>

Vous retrouvez le descriptif de la formation CAFERUIS :

<https://www.afertes.org/Offredeformation/nscaferuis.htm>

Action de sensibilisation Handicap psychique et vieillissement

Publié le 22 Février 2022

Le CREHPSY Hauts de France propose des actions de sensibilisation au handicap psychique et vieillissement :

[28 juin 2022 à Loos](#)

[13 septembre 2022 à Amiens](#)

[15 décembre 2022 à Loos](#)

Pour plus de renseignements vous pouvez nous [contacter](#)

Création d'un centre de ressources interrégional en psychogériatrie et Psychiatrie de la Personne âgée (CR3PA)

Publié le 22 Février 2022

Les professionnels de santé accompagnent fréquemment des personnes de 65 ans et plus en souffrance psychique. La prise en charge doit être alors globale et pluridisciplinaire.

Suite à une réflexion commune entre les Agences Régionales de Santé Haut-de-France et Normandie et les professionnels de santé, l'idée est née de créer un centre de Ressources interrégional de psychogériatrie et de psychiatrie de la personne âgée (CR3PA). Le Groupement de coopération Sanitaire G4 (GCS G4), qui réunit les quatre CHU de l'inter région (CHU d'Amiens, Caen, Lille et Rouen) s'est vu confié la création de ce centre ressources.

Ce centre « espace d'information, de formation, de sensibilisation et de réflexion éthique" aura pour mission d'améliorer la qualité des parcours de santé des patients âgés avec des pathologies mentales et neurodégénératives et viendra en soutien des professionnels de santé des régions Hauts-de-France et de Normandie.

Source : [EHPADIA](#), 9 février 2022

APPEL À PROJET

Accompagner vers et dans l'habitat

Publié le 22 Février 2022

Appel à candidature d'experts en vue de la constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles sur le thème : Accompagner vers et dans l'habitat

Dans le cadre de son programme de travail, la Haute autorité de santé (HAS) pilote l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) visant à fournir des repères aux professionnels pour accompagner le parcours d'habitat des personnes accueillies ou hébergées en établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS).

Ces recommandations concernent les pratiques professionnelles à destination des personnes âgées, en situation de handicap, en situation d'exclusion et en réinsertion ainsi que des jeunes protégés.

On entend par habitat toutes formes alternatives ou intermédiaires : habitats en milieu ordinaire, inclusifs, accompagnés, diffus, hors les murs, partagés, regroupés, tremplins...

Ce projet est présenté dans la lettre de cadrage sur le site de la HAS :?

[Note de cadrage «?Accompagner dans et vers l'habitat?»](#)

Ces recommandations seront traitées en plusieurs parties.

L'appel à candidature concerne le premier volet?intitulé?: Co-construire un projet institutionnel sur les enjeux de l'habitat (le titre pourra évoluer en fonction des travaux)

Les profils candidats sont?:

Professionnels exerçant dans les secteurs de la protection de l'enfance, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de l'inclusion?(éducateur, AES, auxiliaire de vie, animatrice, directeur, chef de service, ergothérapeute, etc.) ; Professionnels des collectivités territoriales, professionnels du logement (bailleurs sociaux, CCAS, etc.)?; Chercheurs travaillant sur ce sujet?; Personnes accompagnées ou accueillies dans des dispositifs dits alternatifs ou intermédiaires en termes d'habitat ou ayant eu une expérience récente dans ce domaine?; Membres de l'entourage des

personnes accompagnées ou accueillies.

Les candidatures doivent être envoyées par courriel au plus tard le 07 mars 2022 à : rbpp.habitat@has-sante.fr

Les dossiers de candidature doivent comprendre :
une lettre de candidature mettant en avant l'intérêt des expériences et connaissances du candidat par rapport aux travaux ciblés ; un curriculum vitae, si expérience professionnelle ; la liste des travaux éventuels réalisés.

Co opérons pour habiter nos territoires

Publié le 22 Février 2022

La programme Habitat a vocation d'agir autour des 3 axes suivants :

Axe 1 : « Habitat et vulnérabilité »

Ce premier axe est lié aux ménages précaires touchés notamment par des situations de mal-logement. En effet, comme il a été précisé ci-dessus, la situation de ces derniers mois (crise sanitaire du coronavirus, qui évolue en crise économique, renforcée par les difficultés d'accès à l'alimentation de base par ailleurs), frappe ces personnes très durement. Une attention particulière du programme concernant ces publics vulnérables a été considérée comme essentielle.

La Fondation sera attentive aux actions innovantes, durables et les mieux adaptées, portées par les associations : les solutions de sortie de ces situations difficiles, d'accompagnement spécifique selon les difficultés et d'accès à une nouvelle offre de logements correspondant le mieux aux besoins identifiés. Les conditions d'implication des partenaires sur les territoires concernés seront essentielles dans la prise de décision de soutien.

Liste non limitative de situations et de publics : les personnes en errance (dont les exilés), en bidonvilles, squats, en habitat dégradé-insalubre, en précarité énergétique, les travailleurs précaires, le logement des jeunes.

Axe 2 : « Les dynamiques d'habitants pour se loger autrement »

Cet axe associe l'implication forte des occupants dans leur diversité, la solidarité, les liens sociaux pour rechercher ensemble des solutions individuelles et collectives qui intègrent plusieurs domaines répondant aux enjeux. Les liens aux territoires, quartiers et voisinages seront très forts. L'accessibilité des ménages modestes à ces solutions d'habitat, le développement durable, les circuits courts, les matériaux écologiques seront appréciés, ainsi que la capacité des habitants à s'engager dans l'autogestion, la résilience en fonction des enjeux qui seront abordés. Les sujets des copropriétés fragilisées (appui aux collectifs d'habitants dans le parc de logements privés pour traiter de situations dégradées) et de l'habitat partagé et solidaire selon un principe de diversité d'habitants (vulnérables et non vulnérables), une coconstruction du projet, seront privilégiés.

Liste non limitative de situations et de publics : les groupes de personnes en habitats partagés et solidaires ; les occupants des copropriétés fragiles.

Axe 3 : « Des territoires solidaires »

L'enjeu du 3e axe est plus transversal, en lien avec l'habiter mieux sur des territoires fragiles, urbains ou ruraux. Des espaces sont aujourd'hui délaissés, bien souvent par manque d'activités économiques, de services, d'attractivité. Les habitants de ces territoires sont touchés par l'isolement, la précarité économique, et progressivement la dégradation de leur logement, la vacance d'immeubles, d'espaces en friches. Une dynamique d'habitants, d'acteurs qui coopéreraient pour rechercher de nouvelles solutions pourrait être proposée.

Liste non limitative de situations et de publics : les quartiers populaires (urbains) en difficulté, les centre-bourgs délaissés, les territoires solidaires résilients.

Vous pouvez répondre à cet Appel à projets / Appel à initiatives avant le 16 mars 2022 à 17h : [déposer votre projet](#)

Pour toute question : projets@fdf.org ou 01.85.53.13.66.

[Appel à projets](#)

[Le rapport d'avancement ou final](#)

Recherche collaborative sur les maladies psychiatriques

Publié le 22 Février 2022

Cet appel d'offres concerne les maladies psychiatriques invalidantes (à l'exception des addictions, des troubles du spectre autistique et des démences).

La Fondation de France apportera son soutien aux projets portant sur :

l'évaluation des méthodes de diagnostic, des traitements et dispositifs de soins ; l'identification des mécanismes de résistance et de vulnérabilité à l'émergence et aux traitements des maladies psychiatriques ; la recherche translationnelle sur une cohorte ciblée, à partir d'hypothèses précliniques (modèles animaux) et en interaction avec la recherche clinique. Et inversement, une hypothèse clinique pourra être explorée par des approches précliniques.

Concernant les études cliniques, une attention particulière sera portée à la présentation des critères de jugements principaux et aux mesures utilisées.

Les dossiers ne concernant pas des projets collaboratifs tels que décrits ci-dessus, ainsi que ceux concernant les créations de cohortes seront d'emblée exclus.

Date limite de réception des dossiers le 6 avril 2022 [Déposer votre projet](#)

[Appel à projets](#)

Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap

Publié le 22 Février 2022

L'IReSP et la CNSA lancent des nouveaux appels à projets du programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » 2022.

Le programme comprend quatre appels à projets :

Un appel à projets générique dit « Blanc » (session 13)

Un appel à projets thématique « Etablissements, services et transformation de l'offre médico-sociale » (session 4)

Un appel à projets thématique « Autisme et Sciences humaines et sociales » (session 3)

Un appel à projets « Soutien à la structuration de communauté mixte de recherche » (session 4)

Par ailleurs, à l'occasion du lancement de ces nouvelles éditions 2022, l'IReSP et la CNSA innovent et proposent la tenue d'un webinaire de lancement des appels à projets le 15 mars 2022 de 11h à 12h, ouvert à tous les acteurs souhaitant candidater. Pour vous inscrire, [cliquez-ici !](#)

Maladies psychiques : accès aux soins et vie sociale

Publié le 22 Février 2022

La Fondation de France souhaite permettre la création, ou l'essaimage, d'initiatives innovantes contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques et à leur insertion dans la cité, en favorisant la collaboration entre les divers acteurs de l'accompagnement.

a Fondation de France examinera les projets qui auront pour objectif de :

1/ Favoriser l'accès aux soins :

action permettant le repérage précoce de ces troubles ;formation des intervenants de première ligne au repérage des signes de ces maladies ;soutien à la disponibilité et à la mobilité d'équipes pluridisciplinaires pour répondre aux situations de crise ou aux demandes non programmées.

2/ Contribuer à la fluidité des parcours de vie et de soins :

accès à la citoyenneté et aide à la représentativité des usagers ;hébergement, logement adaptés et accompagnés ;accès à l'emploi, maintien dans l'emploi ;lieux de répit pour les usagers ;promotion de l'implication des usagers dans leurs soins ;amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des personnes tout au long des soins en ambulatoire, et notamment au moment des premières hospitalisations ; meilleure articulation des différents temps du soin ;meilleure articulation des soins psychiatriques et somatiques.

3/ Prendre en compte et soutenir les proches :

amélioration de la qualité de l'accueil et de l'information de l'entourage dans les lieux de soins et de vie, en vue d'une meilleure alliance thérapeutique ;séjours de répit pour les familles.

Date limite de dépôt le 16 Mars 2022 : [Déposer votre projet](#)

[Appel à projets](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 23 février 2022

Publié le 22 Février 2022

Accompagnement psychologique

Décret n° 2022-195 du 17 février 2022 relatif à la prise en charge des séances d'accompagnement réalisées par un psychologue

[JORF n°0041 du 18 février 2022](#)

Accords de travail

Arrêté du 20 janvier 2022 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0038 du 15 février 2022](#)

Adoption

LOI n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption (1)

[JORF n°0044 du 22 février 2022](#)

ESMS

Arrêté du 2 février 2022 relatif à un programme de financement destiné à encourager l'équipement numérique des établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) - Fonction « Dossier usager informatisé pour les domaines Personnes âgées, Personnes en situation de handicap et Acteurs de l'aide et du soin à domicile » - Vague 1

[JORF n°0036 du 12 février 2022](#)

Personnes âgées

[CIRCULAIRE N° SGMCAS/CNSA/2022/21 du 9 février 2022](#) relative au lancement et à la mise en œuvre du plan triennal antichute des personnes âgées

Publiée le 21 février 2022

Protection de l'enfance

Délibération n° 2022-008 du 20 janvier 2022 portant adoption d'un référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de la protection de l'enfance et des jeunes

majeurs de moins de vingt-et-un-ans

[JORF n°0040 du 17 février 2022](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Décret n° 2022-204 du 18 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0042 du 19 février 2022](#)

Décret n° 2022-176 du 14 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0038 du 15 février 2022](#)

Décret n° 2022-165 du 11 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0036 du 12 février 2022](#)

Arrêté du 11 février 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire et les arrêtés des 14 octobre et 10 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021

[JORF n°0036 du 12 février 2022](#)

Délibération n° 2021-12-04 du 9 décembre 2021 portant sur la prolongation de la mesure exceptionnelle de prise en charge des masques inclusifs

[Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité n° 2022/3 du 15 février 2022](#)

ACTUS SOCIALES

Rapport de M. Denis Piveteau sur les métiers de l'accompagnement social et médico-social

Publié le 22 Février 2022

Denis Piveteau a rendu son rapport intitulé « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change » le 17 février à la veille de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social. Missionné en novembre 2021 par le Premier ministre, Jean Castex, Denis Piveteau devait mener une réflexion globale sur le travail social.

Les propositions ont été élaborées à partir des personnes en situation de handicap et de leurs familles

et autour des principaux acteurs professionnels de leur accompagnement

En préambule, il rappelle que ce rapport n'a pas pour objet d'apporter des réponses immédiates » mais de « resituer l'action à conduire dans une perspective structurelle ».

Il revient sur la motivation de la reconnaissance de la citoyenneté et surtout il met en avant l'autodétermination et le pouvoir d'agir de la personne accompagnée.

Il propose dans quatre agendas, des objectifs à plus ou moins long terme.

Un agenda de transformation « inclusive » du cadre de vie collectif. Un agenda de renforcement des « habiletés » professionnelles. Un agenda de transformation des organisations de travail. Un agenda pour de nouvelles règles d'allocation des ressources

Ces quatre axes de travail sont « susceptibles de mobiliser l'ensemble des parties prenantes ».

[Rapport](#)

[Annexes](#)

Source : Gouvernement, 17 février 2022

[Cour des comptes] Les personnes âgées hébergées dans les Ehpad

Publié le 22 Février 2022

La Cour des comptes recommande des « réformes structurelles d'envergure » pour améliorer le fonctionnement des établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), dans son rapport public annuel publié mercredi 16 février.

En France, en 2021, un peu plus de 600 000 personnes résident dans l'un des 7 500 établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) : une personne sur dix de plus de 75 ans vit dans un Ehpad, une sur trois de plus de 90 ans.

34 000 décès dus à la crise sanitaire ont été recensés entre mars 2020 et mars 2021. Outre la vulnérabilité des résidents, les difficultés structurelles des EHPAD sont également en cause.

La Cour des comptes revient sur l'impact de la crise sanitaire sur ces établissements et les facteurs de vulnérabilité qui l'expliquent. Enfin elle émet des recommandations.

[Rapport 2022](#)

Source : Cour des comptes, 16 février 2022

Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Publié le 22 Février 2022

L'accès aux soins fait partie des droits fondamentaux de chaque personne. Pour une personne en situation de handicap, les pathologies sont plus fréquentes et complexes. Le baromètre de l'accès aux soins **HANDIFACTION** montre que 15% des personnes en situation de handicap rencontrent encore des difficultés pour accéder à un soignant au 3e trimestre 2021.

[Dossier colloque accès à la santé](#)

[Retrouvez le live du colloque du 16 février 2022](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, 16 février 2022

[ANAE] Information en langue des signes française

Publié le 22 Février 2022

ANAE est le nouvel assistant numérique d'accessibilité de l'État. Cet avatar 3D anime désormais les pages « [Pass vaccinal](#) » et « [Vaccins](#) » de l'espace [#COVID19](#) et peut traduire du texte en langue des signes française. Des sous-titres complètent l'animation.

Le gouvernement a pour objectif à terme de rendre l'intégralité de son site accessible en LSF.

[Pour en savoir plus](#)

Source : Gouvernement, 3 février 2022

[CNIL] Données en protection de l'enfance

Publié le 22 Février 2022

À la suite d'une consultation publique, la CNIL a adopté un nouveau référentiel sur les données à destination des organismes publics et privés qui proposent un accompagnement social et médico-social des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans et qui doivent respecter le RGPD. Ce référentiel permet de mettre en conformité les traitements de données personnelles.

[Référentiel](#)

Source : [CNIL](#), 17 février 2022

[Film] Qu'est-ce qu'on va faire de Jacques ?

Publié le 22 Février 2022

"Qu'est-ce qu'on va faire de Jacques ?" réalisé par Marie Garel-Weiss, en 2021, est une fiction sur le l'impact de la maladie mentale au sein des fratrie. Chaque membre d'une même famille réagit différemment face aux troubles psychiques de leur frère. On peut ainsi se rendre compte du quotidien du malade psychique et du rôle primordial des proches aidants

Diffusé sur Arte le 25 février et disponible dès à présent en [replay](#)

[HAS] Accompagner vers et dans l'habitat

Publié le 22 Février 2022

Dans le cadre de son programme de travail, la Haute autorité de santé (HAS) pilote l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) visant à fournir des repères aux professionnels pour accompagner le parcours d'habitat des personnes accueillies ou hébergées en établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS).

Ces recommandations concernent les pratiques professionnelles à destination des personnes âgées, en situation de handicap, en situation d'exclusion et en réinsertion ainsi que des jeunes protégés.

On entend par habitat toutes formes alternatives ou intermédiaires : habitats en milieu ordinaire, inclusifs, accompagnés, diffus, hors les murs, partagés, regroupés, tremplins...

Ce projet est présenté dans la [lettre de cadrage](#).

Ces recommandations seront traitées en plusieurs parties.

L'appel à candidature concerne le premier volet'intitulé?: Co-construire un projet institutionnel sur les enjeux de l'habitat.

[Pour en savoir plus](#)

Source : HAS, 10 février 2022

[Podcast] Handicap : la bataille de l'inclusion

Publié le 22 Février 2022

L'émission Être et savoir de France culture a diffusé le 7 février une émission « Handicap : la bataille

de l'inclusion » ayant pour thème l'inclusion scolaire. Les différents invités reviennent sur l'inclusion et ses limites et les difficultés rencontrées au quotidien.

[Ecoutez le podcast](#)

Source: France culture, 7 février 2022

[Académie nationale de médecine] Après la crise COVID, quelles solutions pour l'EHPAD de demain ?

Publié le 22 Février 2022

"Le vieillissement de notre population génère des situations de grande vulnérabilité et de dépendance. Le maintien à domicile demeure habituellement la meilleure réponse pour respecter la volonté de la personne, le souhait de la famille et l'intérêt de la société. Il existe cependant un nombre important de situations où la prise en charge dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) s'avère nécessaire. La pandémie de COVID-19 a mis sur le devant de la scène les EHPAD et leurs limites pour assurer des soins de qualité. Pour analyser la place actuelle des EHPAD dans la filière de soin et pour comprendre leurs difficultés de fonctionnement, il paraît indispensable de décrire les mutations accélérées qu'ont connues les EHPAD depuis leur création en 1999, puis, à la lumière de la crise actuelle, d'élaborer des pistes pour développer une vision positive du rôle que ces établissements ont à assurer dans le futur."

[Rapport sur les EHPAD](#)

Source : Académie nationale de médecine, janvier 2022

[ARS Ile de France] Rapports d'évaluation sur les unités d'enseignement pour enfants autistes UEMA et UEEA

Publié le 22 Février 2022

L'ARS Ile-de-France publie deux rapports d'évaluation sur l'inclusion scolaire des enfants autistes en Ile-de-France. Ces rapports établis en 2021 dressent un état des lieux de la prise en charge des enfants autistes au sein des unités d'enseignement en maternelle (UEMA) franciliennes et unités d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA).

[Rapport consacré aux unités d'enseignement en maternelle autisme \(UEMA\)](#)

[Rapport consacré aux unités d'enseignement en élémentaire autisme \(UEEA\)](#)

Source : ARS Ile de France, 7 février 2021

AGENDA

Maintenir l'autonomie : le rôle des paramédicaux

Le 25 février 2022

Echelle : En région

La Ville de Saint-Quentin et Madame le Docteur BERTEAUX, Maire-adjoint en charge de la Santé, organisent une journée consacrée au maintien de l'autonomie : le rôle des paramédicaux. Sont programmés au cours de cet événement de multiples conférences, ainsi que des stands d'information. Celle-ci se déroulera le 25 février 2022, de 9h00 à 17h00, au Palais de Fervaques à Saint Quentin.

[Affiche](#)

Salon ASPIE DAYS 2022

Le 04 mars 2022

Echelle : En région

L'ASS des AS' (Association des Asperger et autistes apparentés du Nord Pas de Calais) organise son 2ème salon international sur le Syndrome d'Asperger et autisme apparenté - Partage d'expériences et parcours de vie, les 4 et 5 Mars 2022 à Artois Expo, 50 avenue Roger Salengro à Saint Laurent Blangy. [Pré programme](#)

Inscription et plus de détails sur le site : <https://assdesas.fr/salon-aspie-days/>

Recherches participatives en santé et bien-être des populations

Le 09 mars 2022

Echelle : National

L'IReSP organise le 09 et 10 mars 2022 à Paris un colloque sur les défis et pratiques des recherches participatives dans le champ de la santé publique, des addictions et de l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Inscriptions gratuite mais obligatoire : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-colloque-recherches-participatives-en-sante-et-bien-etre-des-populations-185721286367>

Anticipation et adaptation : les ESAT en perpétuelle transformation

Le 14 mars 2022

Echelle : National

ANDICAT organise les 14 et 15 Mars à Paris des rencontres nationales "Anticipation et adaptation : les ESAT en perpétuelle transformation". [Programme](#)

[Inscription en ligne](#) ou à : ANDICAT 12 rue Mayran - 75009 PARIS - Tél. : 01 42 40 15 28 E-mail : andicat@andicat.org

Education inclusive et accessibilité des savoirs

Le 16 mars 2022

Echelle : National

L'INSPE organise une journée de sensibilisation sur "Education inclusive et accessibilité des savoirs" le 16 Mars à Paris. [Plus de détails](#)

Contact : Dominique Pellan - dominique.pellan@inspe-paris.fr

Semaine handicap et citoyenneté

Le 28 mars 2022

Echelle : En région

La 5ème édition de la semaine handicap et citoyenneté aura lieu du 28 mars au 1er Avril 2022 à l'Université Catholique de Lille. Evènement accessible en hybride (visioconférence et sur site)

<https://www.univ-catholille.fr/actualite/semaine-handicap-citoyennete>

Information : maisondeschercheurs@univ-catholille.fr

Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées

Le 28 avril 2022

Echelle : En région

Le Réseau TC AVC Hauts de France organise le 28 Avril 2022 au siège de Région une journée "Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées ". [Pré-programme](#)

Pour vous inscrire, connectez vous au site du réseau [Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées ? Outils d'informations, d'évaluation et d'éducation à destination des personnes cérébrolésées, des familles et des professionnels : présentation et ateliers pratiques - Réseau de la Cérébrolésion \(reseautcavc-hdf.org\)](#)

[Report] Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! » 28 juin 2022

Le 28 juin 2022

Echelle : En région

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREA Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREA Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

kleclair@creaihdf.org

[Programme et bulletin d'inscription](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
